



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

C2200-Direction de la Culture et du Tourisme-

DELIBERATION N° D.2026.06.12

du Conseil communautaire du 30 juin 2026

Dispositif Premières Pages : exposition autour de l'œuvre de l'autrice et illustratrice de livres jeunesse Malika Doray, à destination des bibliothèques, médiathèques, espaces culturels et structures de petite enfance du territoire de Versailles Grand Parc.

Création de tarifs pour la location des modules de l'exposition auprès des structures de ses communes membres, après acquisition par la communauté d'agglomération.

Date de la convocation : 23 juin 2026

Date d'affichage : 2 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 76

Secrétaire de séance : Mme Marie-Agnès AMABILE

Rapporteur : Mme Nathalie JAQUEMET

Président: M. François de MAZIERES

Sont présents :

M. Richard RIVAUD, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Lydie DUCHON, Mme Magali LAMIR, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Michel BANCAL, Mme Sylvie PIGANEAU, Mme Annick BOUQUET, M. Philippe PAIN, M. Olivier DE LA FAIRE, M. Olivier LEBRUN, Mme Sonia BRAU, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Bruno DREVON, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Emmanuel LION, M. François DE MAZIERES, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, Mme Vanessa AUROY, M. Henri LANCELIN, Mme Christine CARON, M. Patrice BERQUET, M. Stéphane GRASSET, Mme Elodie DEZECOT, M. Gwilherm POULLENNEC, Mme Marie SEZNEC, M. Stéphane GAULTIER, Mme Anne PERE-BRILLAUT, M. Richard DELEPIERRE, M. Eric TARDIF, Mme Sophie BRONNER, M. Samer EL SOKHON, M. Marc SOREL, Mme Magali DUCHAMP, M. Richard LEJEUNE, M. Luc WATTELLE, M. Yves JOURDAN, Mme Sophie MARVIN, M. Mehdi BELKACEM, M. Emmanuel TAMBRUN, M. Pierre ERNESTY, Mme Violaine DECRE, M. Frank DELVAU, Mme Aline TEMENIDES, M. Philippe BENASSAYA, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Wenceslas NOURRY, M. Jean-Paul RIGAL, M. Christophe MOLINSKI, Mme Virginie STRAWA-BAILLEUL, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Anne COSPEREC, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Dominique SERVAIS, Mme Marie-Pascale BONNEFONT

Absents excusés:

Mme Florence MELLOR, M. Othman NASROU, M. Michel AUBOUIN, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Stéphanie LESCOAR.

M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Caroline DOUCERAIN (pouvoir à M. Patrice BERQUET), M. Pascal THEVENOT (pouvoir à Mme Anne PERE-BRILLAUT), Mme Sylvie D'ESTEVE (pouvoir à M. Richard LEJEUNE), Mme Anne-Sophie BODARWE (pouvoir à M. Richard RIVAUD), M. Jérémy DEMASSIET (pouvoir à M. Philippe BENASSAYA), M. Antoine LEMARCHAND (pouvoir à Mme Annick BOUQUET), Mme Johanne LEDANSEUR (pouvoir à M. Bruno DREVON), M. Jean-Philippe OLIER (pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN), Mme Valérie LABORDE (pouvoir à M. Emmanuel TAMBRUN), Mme Virginie JAMIN (pouvoir à Mme Magali DUCHAMP), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), Mme Coralie BELMER (pouvoir à M. François DE MAZIERES), Mme Daniela ORTENZI-QUINT (pouvoir à M. Jean-Paul RIGAL).

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;

Vu la décision du Président de Versailles Grand Parc n° dP.2026.003 du 5 février 2026 portant demande de subvention à Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France dans le cadre du dispositif Premières Pages du Ministère de la culture pour les années 2026 à 2029 ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu le budget de l'exercice en cours.

- Depuis 2019, les professionnels et bénévoles des bibliothèques et médiathèques des communes membres de Versailles Grand Parc se réunissent régulièrement pour échanger sur l'offre de la médiathèque numérique qui les associe, et pour partager sur leurs actualités et leurs problématiques. Progressivement, un réseau professionnel s'est créé, dans une dimension resserrée, qui vient compléter l'engagement de plusieurs agents dans des associations comme Intermedia 78.

De ces échanges entre acteurs de terrain est née le souhait d'un projet partagé autour de la petite enfance.

Les communes de Versailles Grand Parc, que ce soit au travers de leurs bibliothèques, médiathèques, structures de petite enfance ou acteurs culturels, sont investies dans l'éveil artistique et culturel du très jeune enfant, et en particulier dans la sensibilisation à la lecture.

Un constat a émergé : l'intérêt de croiser ces initiatives, de favoriser la rencontre entre les acteurs de la lecture publique et de la petite enfance et de mutualiser les ressources dans un esprit de cohésion territoriale et de partage des pratiques.

Le Ministère de la culture, via les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), porte depuis plusieurs années un dispositif intitulé « Premières Pages ». Ce programme, centré sur les enfants de 0-3 ans, a pour objectif d'accompagner le développement de la lecture publique et des pratiques culturelles dès le plus jeune âge, en particulier la lecture jeunesse, tout en contribuant à la prévention de l'illettrisme.

Forts des premiers échanges avec les acteurs de la lecture publique, de la petite enfance et de l'édition, Versailles Grand Parc est apparu comme l'échelon fédérateur pertinent pour ce projet et a sollicité une subvention auprès de la DRAC d'Île-de-France. Tel était l'objet de la décision du 5 février 2026 susvisée.

- Parmi les actions culturelles mises en œuvre dans le cadre de ce dispositif, on compte la circulation sur le territoire d'une exposition des éditions MeMo consacrée au travail de l'autrice et illustratrice jeunesse Malika Doray. Elle pourra être complétée par des ateliers avec l'autrice illustratrice.

L'exposition est composée de plusieurs modules (tirages, silhouettes et personnages en bois, jeux en bois, coussins, etc.). Afin d'adapter au mieux l'offre aux besoins des structures des communes membres, une consultation préalable de celles-ci a été menée.

Sur le modèle de la banque communautaire de matériel informatique de Versailles Grand Parc et au regard des résultats de cette consultation, la communauté d'agglomération va acquérir les modules de l'exposition pour la rentrée 2026. Elle les mettra ensuite à la disposition des structures, moyennant un tarif de location peu onéreux. L'itinérance de l'exposition est prévue sur les années 2026-2027 et 2027-2028. À l'issue, elle pourra être ensuite transmise, sous forme de don, à une structure médico-sociale du territoire (Centre de protection maternelle et infantile par exemple).

Les montants de location correspondent à une prise en charge de près de 50% par la communauté d'agglomération et d'un étalement du coût restant sur 24 mois (durée de l'itinérance possible). Les tarifs sont hors taxe. Cette activité n'est pas assujettie à la TVA.

La mise à disposition des modules d'exposition fait l'objet de la signature d'une convention entre Versailles Grand Parc et chaque structure bénéficiaire.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) de fixer les tarifs de location par la communauté d'agglomération de Versailles Grand

Parc auprès de ses communes membres des modules de l'exposition des éditions MeMo, consacrée au travail de l'autrice et illustratrice jeunesse Malika Doray, conformément à la grille tarifaire jointe en annexe et faisant suite à leur acquisition par la communauté d'agglomération ;

- 2) d'autoriser dans ce cadre M. le Président ou son représentant à signer les conventions de partenariat et de mise à disposition des modules de l'exposition entre la communauté d'agglomération et les communes membres concernées, ainsi que tout document y afférent ;
- 3) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de suffrages exprimés : 71 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité par 71 voix

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.